Pétition : Adressée à Monsieur le Ministre Benoît LUTGEN, en charge.

Monsieur le Ministre,
L'objet de la présente est d'exprimer la volonté des pêcheurs de voir adopter au plus tôt une vraie politique de régulation des populations de cormorans à l'échelle de la Région Wallonne. L'heure est grave, de nombreux indicateurs attestent de l'urgence à voir mettre en œuvre un plan ambitieux de régulation des populations de grands cormorans. La conservation des populations piscicoles des fleuves, canaux, rivières et lacs est réellement menacée. Les pêcheurs sportifs, acteurs responsables, dénoncent avec force l'indolence actuelle face à un phénomène qui s'amplifie d'année en année. Les divers plans de conservation de la faune piscicole sont ruinés. La réapparition d'espèces telles le saumon atlantique, la truite de mer, ou encore l'aspe, étaient emblématique d'espoirs pour les rivières et la pêche sportive. Las, il faut déchanter……Pire ! L'état de conservation d'espèces jadis endémique, telles la truite indigène, l'ombre commun, la perche fluviatile, le brochet, le gardons, la tanche, etc…….fait craindre que tous ces poissons soient sous peu classés dans la liste des espèces disparues…..
Tout cela, faute à la prédation des cormorans, dont les populations ne cessent de croître. Le grand cormoran n'est à présent plus menacé d'extinction. Nos précieux hôtes piscicoles le sont !

Agir vite sera votre réponse. La seule qui permettra aux pêcheurs de croire en l'avenir de l'importante activité qu'est la pêche de loisir.
Les signataires de la présente vous communiquent ainsi leurs raz le bol ! Ils vous seraient fortement reconnaissants d'une prise en compte de leurs revendications légitimes.

Pour toutes réponses, voyez nos instances représentatives officielles.

NOM	Prénom	Adresse	Signature

Recto/verso svp.

NOM	Prénom	Adresse	Signature